

INFORMATIONS

A DESTINATION DES FAMILLES

- **Organisation de l'école:**

1. **Emploi du temps**

L'accueil des enfants se fera sur la semaine complète. Mais en raison des capacités d'accueil, ils seront pris en charge 2 jours par la mairie et 2 jours par un enseignant.

En effet, les règles qui devront être appliquées à partir du 2 juin et qui sont détaillées dans ce protocole ne permettent pas d'accueillir les 9 groupes en même temps.

LUNDI/ MARDI :

- **à l'école :**

classe 1 (M. CIMA/Mme SEDES 8 élèves)

classe 3 (M. SOLSONA, 6 élèves)

classe 6 (Mme WALLART, 15 élèves)

classe 7 (Mme GARIBBO, 8 élèves)

- **par les animatrices de la mairie:** les enfants accueillis dans les classes
5, 2, 4, 8,9

JEUDI/ VENDREDI :

- **à l'école :**

classe 5 (Mme SEDES/ M CIMA, 8 élèves)

classe 2 (Mme BONNEFOY/M.SOLSONA, 7 élèves)

classe 4 (Mme DA DALTO, 8 élèves)

classe 8 (Mme MEGY, 10 élèves)

classe 9 (M.RODOT, 8 élèves)

- **par les animatrices de la mairie:** les enfants accueillis dans les classes
3, 1, 6, 7

2. **Les horaires d'entrée et de sortie**

Afin de pouvoir appliquer les règles de distanciations physiques à l'entrée et la sortie de l'école, les arrivées/sorties seront réparties sur les 3 portails.

ORGANISATION DES ENTREES ET SORTIES

LUNDI / MARDI			
Matin		Après-midi	
8h30/11h30	Mme Wallart : portail 3	13h30/16h30	Mme Wallart : portail 3
	Mme <u>Sedes</u> / M.Cima : portail 1		Mme <u>Sedes</u> / M.Cima : portail 1
	Mme <u>Garibbo</u> : Portail 2		Mme <u>Garibbo</u> : Portail 2
	M. Solsona : portail 2		M. Solsona : portail 2

JEUDI / VENDREDI			
Matin		Après-midi	
8h30/11h30	Mme SEDES/ M CIMA : portail 3 Mme Bonnefoy / <u>M.Solsona</u> : portail 1 Mme <u>Mégy</u> : portail 2 <u>M.Rodot</u> : portail 2 Mme Da <u>Dalto</u> : portail 3	13h30/16h30	Mme SEDES/ M CIMA : portail 3 Mme Bonnefoy / <u>M.Solsona</u> : portail 1 Mme <u>Mégy</u> : portail 2 <u>M.Rodot</u> : portail 2 Mme Da <u>Dalto</u> : portail 3

- portail 1= portail côté escaliers
- portail 2= portail central
- portail 3= portail sur le parking, côté centre de loisirs

3. Les groupes

Pour constituer les groupes il nous a fallu répondre à l'une des préconisations principales : éviter au maximum le brassage.

Ainsi nous avons constitué les groupes en réunissant :

- les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise.
- les frères et sœurs

Il nous a également fallu prendre en considération les capacités d'accueil de chaque salle. C'est ainsi que les groupes constitués ne permettent pas toujours aux enfants d'être avec son enseignant.e ni avec sa classe initiale.

4. Les enseignements

Même si l'école rouvre, elle ne pourra pas se dérouler comme habituellement en raison des différentes contraintes imposées par le protocole sanitaire.

Mais les enseignants mettront tout en œuvre pour assurer la continuité pédagogique, comme ils l'ont fait jusqu'à présent. Ainsi, même si votre enfant n'est pas avec son enseignant.e, il fera les activités proposées par les enseignants de son niveau.

Le même travail sera envoyé à distance aux enfants qui ne reviennent pas.

5. Les temps de récréation

Les temps de récréation feront l'objet d'une attention particulière afin que les gestes barrières puissent être respectés et que le passage aux toilettes puisse se faire en respectant les règles de distanciation physique, et en assurant la désinfection entre chaque enfant par un adulte de l'école pour chaque sanitaire.

C'est pourquoi, et aussi afin de limiter le brassage des enfants, les récréations se feront de façon échelonnée avec 16 enfants maximum à chaque fois.

ORGANISATION DES RECREATIONS

LUNDI / MARDI		JEUDI / VENDREDI	
9h40-10h	Mme Wallart	9h40-10h	Mme Mégy
10h-10h20	Mme Garibbo	10h-10h20	M. Rodot Mme Sedes/M.Cima
10h20-10h40	Mme Sedes/M.Cima M. Solsona	10h20-10h40	Mme Bonnefoy/ M.Solsona Mme Da Dalto
14h40-15h	Mme Wallart	14h40-15h	Mme Mégy
15h-15h20	Mme Garibbo	15h-15h20	M. Rodot Mme Sedes/M.Cima
15h20-15h40	Mme Sedes/M.Cima M. Solsona	15h20-15h40	Mme Bonnefoy/ M.Solsona Mme Da Dalto

Les enfants seront informés dans chaque groupe des nouvelles règles et auront une information précise des jeux qui sont autorisés et de ceux qui sont interdits en raison du non-respect des gestes barrières.

Des affiches seront présentes dans la cour et dans chaque salle pour rappeler ces règles.

6. Inscriptions, présence et fréquentation des élèves.

Les choix effectués par les familles pour mettre ou non leur enfant à l'école jusqu'aux vacances scolaires, hors situation exceptionnelle, sont définitifs. L'organisation et la mobilisation du personnel mairie pour l'accueil en parallèle de l'école, dépendent du nombre d'enfants.

Afin de pouvoir organiser le suivi pédagogique des enfants « inscrits » nous vous demandons l'assiduité habituelle. Il ne s'agit pas d'une « inscription à la carte ». Vous vous engagez à mettre votre enfant régulièrement.

7. Absence d'un enseignant

- Absence prévue et non remplacée : Les contraintes imposées pour le respect de la distanciation physique nous empêchent de pouvoir répartir les élèves dans les autres classes. Vous serez donc informés et il vous sera demandé de garder votre enfant à la maison.
- Absence non prévue et non remplacée : De même, les enfants ne pourront pas être répartis. Il vous sera demandé au portail de ramener votre enfant. Les familles des enfants venus seuls ou avec la garderie seront contactés pour venir chercher leur enfant.

8. Matériel à fournir à votre enfant

- 2 paquets de mouchoirs (à vérifier le matin)
- 1 gourde remplie d'eau, qui reste à l'école.

• Organisation « sanitaire »:

Même si les principes des gestes barrières seront rappelés régulièrement en classe ***Vous avez un rôle essentiel dans leur explication à votre enfant*** (lavage de mains réguliers / tousser-éternuer dans son coude ou un mouchoir/ utiliser des mouchoirs uniques et jetables / saluer sans s'approcher). Merci de veiller à ce que votre enfant passe impérativement aux toilettes avant de venir à l'école. Pensez également à lui fournir des mouchoirs individuels en quantité suffisante.

1. Avant l'arrivée à l'école

Les parents s'engagent :

- à prendre quotidiennement la température de leur enfant avant le départ à l'école.
- à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (supérieure ou égale à 37°8) ou de symptômes (toux, fièvre, problèmes digestifs...).

2. En arrivant à l'école

Les principes de distanciations physiques devront être respectés dès l'arrivée au portail.

Le matin, à l'arrivée, les enfants rentreront directement en classe après s'être lavé les mains au gel hydro alcoolique.

3. En classe

Afin de limiter le brassage, il n'y aura plus de décroisement jusqu'aux vacances scolaires.

Les tables ont été positionnées de manière à respecter la distance de 1m d'écart entre chaque enfant. Un sens de circulation a été tracé au sol pour éviter tout croisement.

Du gel hydro alcoolique sera à disposition dans chaque classe pour que chaque enfant puisse se laver les mains après s'être mouché ou avoir touché du matériel commun et ainsi éviter tout déplacement aux toilettes pendant le temps de classe.

Le matériel utilisé en classe reste en classe. De même pas de trousse, ni de cahier venant de la maison.

Chaque enfant aura son propre matériel qui restera dans son casier.

Le premier jour les enfants ramènent le matériel demandé par l'enseignant de la classe. Il restera à l'école jusqu'aux vacances.

4. Les récréations

Un adulte sera positionné à l'entrée des sanitaires afin de réguler le flux des élèves, et assurer la désinfection des robinets et toilettes entre chaque passage.

Avant de rentrer en classe, les enfants se laveront les mains avec le gel hydro alcoolique.

Des marquages ont été tracés au sol afin de faire respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe et de la sortie.

5. Après la classe

Les locaux seront aérés, nettoyés et désinfectés régulièrement, comme il est demandé dans le protocole national, avec des produits aux normes virucides.

6. Si un enfant est malade

Une salle est mise à disposition pour accueillir les enfants qui présenteraient des signes de Covid-19.

Un masque pédiatrique lui sera attribué. Les parents seront contactés immédiatement pour venir chercher l'enfant.

La salle sera désinfectée et nettoyée par les services municipaux après son utilisation.

✓ En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

❖ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

✓ En cas de test positif :

❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.

❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.

❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

7. Port du masque :

Les adultes porteront obligatoirement un masque.

Si les parents souhaitent que leur enfant porte un masque, il faudra lui en fournir un par demi-journée d'école, et expliquer à votre enfant qu'il ne pourra pas le retirer et le remettre ensuite. Si l'enfant fait un mauvais usage de son masque, il ne sera plus autorisé à en porter.

- Organisation des temps cantine et périscolaires:

1. La cantine

Le service restauration ne sera pas assuré. Il vous est demandé de fournir un pique-nique à votre enfant. Ce repas ne pourra pas être gardé au frais par l'école.

Les repas seront pris à l'extérieur si le temps le permet.

Ils pourront exceptionnellement être pris en classe.

2. La garderie

Comme habituellement un service garderie payant est proposé le matin et le soir.

3. Activités périscolaires

Les jours où votre enfant ne peut pas être accueilli à l'école, la mairie met en place un service de garderie gratuit où les animateurs proposeront des activités éducatives.

Afin que la mairie puisse s'organiser et prévoir les animateurs nécessaires il faudra nous signaler avant le 29 mai si votre enfant participera à ces activités. Les inscriptions ne se font pas à la semaine. Elles sont valables pour tout le mois de juin.

De même que pour les jours d'école :

Le service restauration ne sera pas assuré. Il vous est demandé de fournir un pique-nique à votre enfant. Ce repas ne pourra pas être gardé au frais.

Nous vous remercions par avance de respecter ce protocole afin que la reprise de l'école en cette période épidémique se fasse dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe enseignante.